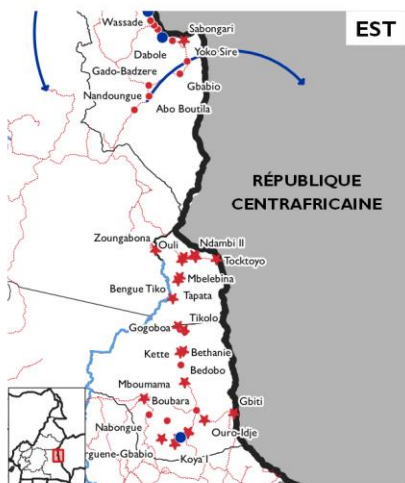
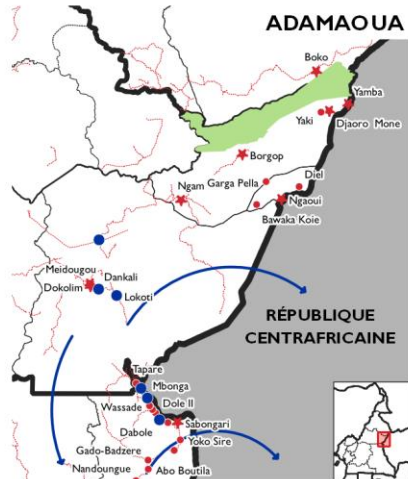
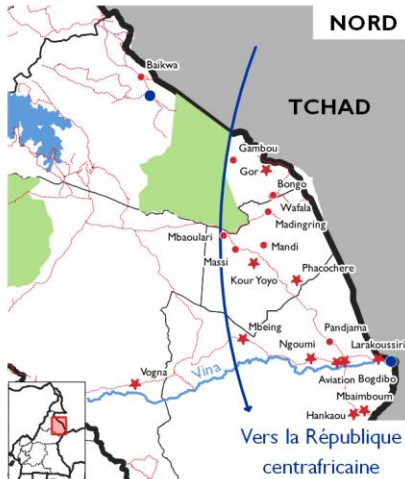


252
ALERTES

227 alertes événements
25 alertes prévention (mouvements inattendus)



- Alerte événement
- ★ Avec risque de represailles
- Alerte mouvement inattendu
- Sens du mouvement
- Piste de transhumance
- ▭ Limite internationale
- ▭ Limite régionale
- ▭ Limite départementale
- ▭ Limite d'arrondissement
- ▭ Aires protégées

Les coordonnées des localités de Djaoro Fio et Kour Yoyo dans l'arrondissement de Meigang, ne sont pas encore disponibles et ne sont donc pas représentées sur la carte.

Note: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Les coordonnées géographiques ont été collectées durant les évaluations sur le terrain.

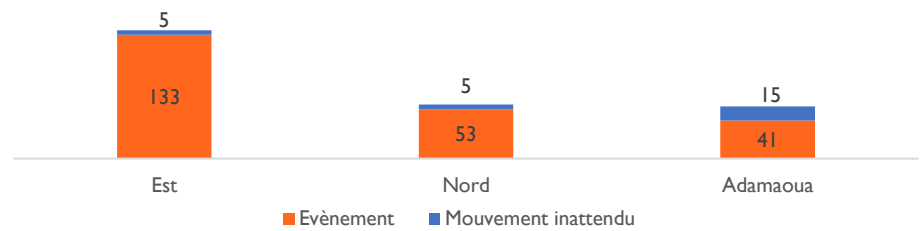
Les conflits agro-pastoraux liés à la transhumance, pratique ancestrale au Cameroun et dans la sous-région, sont devenus une cause d'insécurité majeure à la frontière avec le Tchad et la République centrafricaine.

L'outil de suivi des mouvements de transhumance (*Transhumance Tracking Tool*) mis en place depuis Août 2020 dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord, permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière avec le Tchad et la République Centrafricaine. Le TTT combine trois composantes: l'alerte, la cartographie et le comptage.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les trois régions d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport détaille les données de l'outil d'alerte pendant les mois de février et mars 2021.

ALERTES

RÉPARTITION DES ALERTES PAR RÉGION



Entre le **5 février** et le **31 mars 2021**, 252 alertes ont été reçues, dont 90 pour cent d'alertes événements et 10 pour cent d'alertes prévention.

Sur les 227 événements conflictuels, 98 (43%) n'ont pas été résolus et 103 présentent encore des risques de représailles, notamment dans les arrondissements de **Kette** (33), **Ouli** (22) dans l'Est et **Touboro** (20), dans le Nord.

15 mouvements précoces ou tardifs, ainsi que 10 mouvements de masse, impliquant **4 815 bêtes accompagnées de 166 personnes** ont été recensés risquant de provoquer des conflits agro-pastoraux ou des attaques armées visant le vol du bétail. Il se compose de **14 mouvements de transhumance nationale, surtout** de l'Adamaoua et du Nord vers l'Est, **25 mouvements de transhumance transnationale** du Tchad et de la RCA vers le Cameroun et du Cameroun vers le Tchad et **7 mouvements de transit** du Tchad vers la RCA, passant par le Cameroun.

RISQUES

- 98 Événements non résolus
- 103 Événements présentant des risques de represailles
- 9 Événements ayant causé des blessés ou morts
- 16 Événements ayant entraîné des déplacements
- 21 Mouvements inattendus risquant de provoquer un conflit



Les alertes événements reçues sont en très grande majorité des cas de conflit agro-pastoral (81%) survenus en raison des dégâts des champs provoqués par le bétail (dans 94% des conflits), la non-utilisation (14%) ou l'inaccessibilité (10%) des pistes de transhumance ou les conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles (13%), impliquant en grande majorité les éleveurs et agriculteurs camerounais, davantage que les troupeaux effectuant des mouvements de transhumance transfrontalière. Le manque de balisage des pistes et le manque d'espace de pâture provoquent régulièrement la sortie des troupeaux des espaces réservés et les destructions agricoles et peuvent provoquer des déplacements (16), des morts ou des blessés (8). 103 événements pourraient présenter encore des risques de représailles et nécessiteraient des interventions telles que le dialogue communautaire (82%), la restauration des espaces pastoraux (39%), la réhabilitation d'infrastructures (27%), ou un meilleur balisage des routes de transhumance (26%). Sur les 91 conflits résolus, 5 ont impliqué l'intervention d'un comité de gestion des conflits au niveau village ou arrondissement, mais la majorité ont été résolus à l'amiable.

15 mouvements ayant eu lieu avant ou après le calendrier usuel des transhumances, de même que 10 mouvements importants, ont été observés entre le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Ces mouvements présentent le risque de provoquer des conflits agro-pastoraux (dans 80% des cas), d'exacerber les tensions entre communautés ou de provoquer accidents de la route et attaques armées pour le vol de bétail.

PRÉVENTION – MOUVEMENTS IMPORTANTS OU INATTENDUS

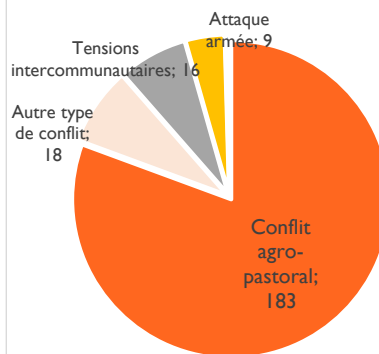
166 personnes

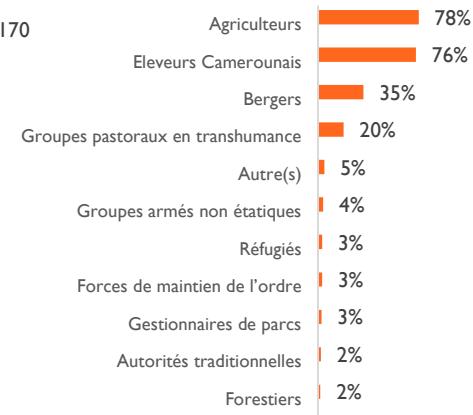
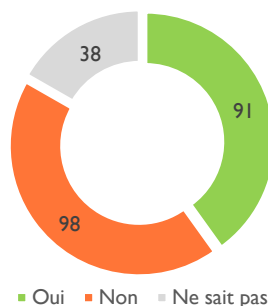
4 815 animaux

A l'intérieur du Cameroun, en transit et de la RCA et du Tchad vers le Cameroun

10 mouvements de + de 100 bêtes, 1 de + de 1 000 bêtes

Principaux risques potentiels :
 Conflits agro-pastoraux
 Dégâts des cultures
 Vol de bétail
 Accidents de la route

ÉVÈNEMENT – CONFLIT ou ATTAQUE
TYPE D'ÉVÈNEMENT

CONSÉQUENCES

ACTEURS IMPLIQUÉS

CONFLIT RÉSOLU

MODE DE RÉOLUTION

Résolution à l'amiable	53%
Leaders communautaires ou chefs coutumiers	25%
Autorités locales ou nationales	15%
Comité de gestion	3%
Commission consultative de gestion des conflits	2%

ACTIONS DE MITIGATION POSSIBLES
